

COMMUNE DE VALLECALLE**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT****HAUTE CORSE****DELIBERATION****SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2020**

DATE DE LA CONVOCATION 17.09.2020	L'an deux mille vingt et le 25 septembre à 18h30 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur BELLINI Charles, Maire. Etaient présents : BELLINI Charles, POGGI Augustin, BIAGGI Jean Toussaint, BRUNEAU Yann, MULLER Alexandra, RIOLACCI Jean-Paul (visioconférence), SIMONI Serge, DODEMAN Jean-Claude. Absents : PALANDRI Damien, MURATI Alexandre, BLYAU Frédérique
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	
PRESENTS	
ABSENTS	
REPRESENTES	
VOTANTS	
POUR	
CONTRE	

Madame Alexandra MULLER est nommée secrétaire des délibérations du Conseil Municipal

OBJET DE LA DELIBERATION	Le Maire fait le point au CM sur la reprise des dossiers suite au changement de mandature. Il propose au CM de recourir à un consultant pour la gestion financière et comptable de la Commune. A cet effet, une rencontre a été organisée avec M. Renucci, le Maire et des Conseillers Municipaux qui a permis après examen approfondi de formuler les termes d'un contrat de service. Ceux-ci sont présentés au CM. Sur ces bases, le CM recommande la mise en place d'un contrat de service avec le prestataire et habilite le Maire à le signer.
MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE SERVICE AVEC MR RENUCCI CONSULTANT COMPTABLE	

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme**LE MAIRE**